

Ram.
D
547
C2V7

Le 22^e

Son organisation
le 15 octobre 1914



48272

à l'occasion de son
retour, le 20 mai 1919

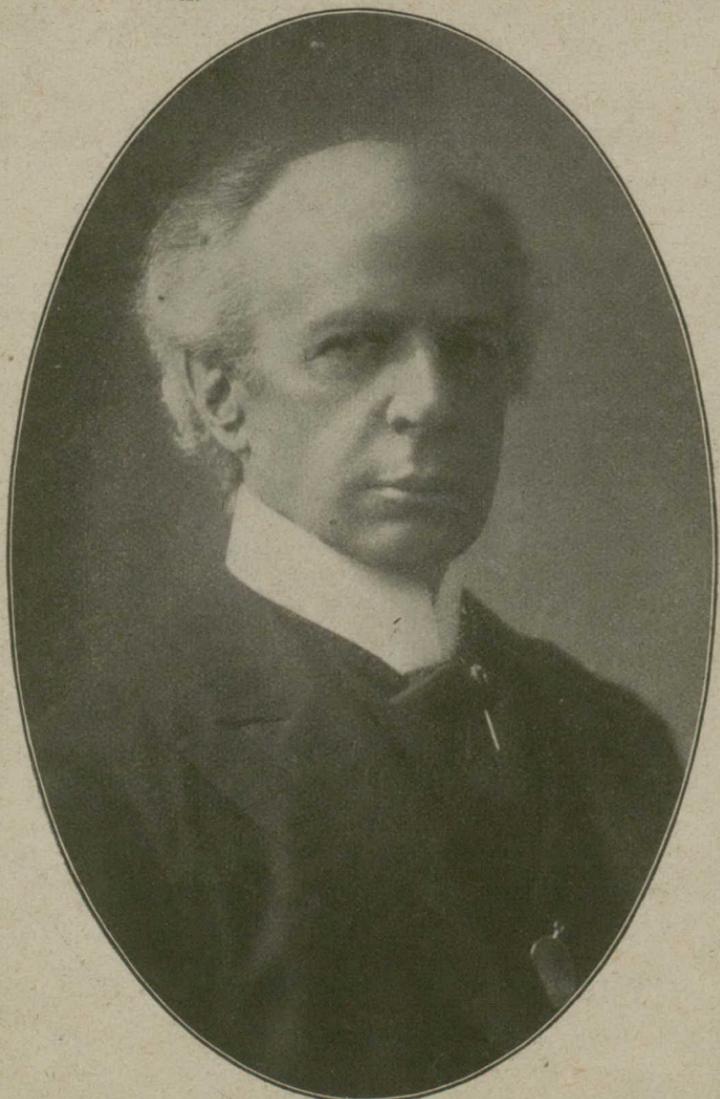
MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79, rue Saint-Jacques, 79

UNIVERSITY

A 6020
13
69
155
919
E. 2
174

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



SIR WILFRID LAURIER

Ancien premier ministre du Canada, le principal orateur à l'assemblée du Parc Sohmer.

1365

10. —

LE VINGT-DEUXIÈME

SON ORGANISATION

Dès le début de la mobilisation du Corps Expéditionnaire, les Canadiens-Français ont senti se réveiller en eux la fibre guerrière et le sang français a parlé. Il suffit de parcourir les états et les listes d'appel fournies au camp de Valcartier pour constater qu'au premier signe, de leur propre mouvement, plus de deux mille Canadiens-Français — exactement deux mille quatre cents Canadiens-Français — s'étaient enrôlés pour joindre les rangs des armées alliées. Mais, dans cette petite armée, les Canadiens-Français ne constituaient pas d'unité particulière. Quelques compagnies entièrement composées de Canadiens-Français appartenaient à un bataillon anglais et beaucoup des nôtres étaient répartis dans des régiments écossais. Enfin, si méritoire que fût le dévouement montré par nos compatriotes et si apprécié que fût le concours apporté par eux à la formation de la division canadienne, cette dispersion ne leur rendait pas justice et ne faisait pas ressortir la valeur dont ils avaient fait preuve.

C'est alors qu'un officier canadien-français, major du 65e Bataillon, le Dr Arthur Mignault entreprit d'organiser un régiment purement canadien-français, encadré d'officiers français et capable de représenter dans les troupes de l'Empire la nationalité ca-



LE COLONEL MIGNAULT
Organisateur du vingt-deuxième
Canadien-Français.

nadienne-française au même titre que les régiments écossais, irlandais, australiens, de l'Inde et de Terre-neuve.

A cette fin, le major Mignault a généreusement mis une somme de cinquante mille dollars pour organi-

ser l'enrôlement des recrues et s'est rendu, avec un groupe de citoyens influents de Montréal, auprès des autorités d'Ottawa pour obtenir l'autorisation de lever le Régiment canadien-français.

Le premier ministre, Sir R. L. Borden, et le chef de l'opposition, Sir Wilfrid Laurier ont chaudement approuvé le projet et le ministre de la milice, l'hon. Sam Hughes, a promis de donner carte blanche pour l'enrôlement et le recrutement.

Aussitôt que les autorités impériales eurent envoyé leurs instructions pour la formation d'un deuxième corps expéditionnaire et pour son recrutement, le ministre de la milice informa les organisateurs du régiment canadien-français qu'ils pouvaient procéder au recrutement et désigna un commandant pour le Royal Canadien. Le commandement a été confié au colonel Gaudet, directeur de la cartoucherie de Québec.

Aussitôt que la nouvelle de l'autorisation ministérielle fut connue dans les cercles militaires et parmi la jeunesse, les adhésions affluèrent, mais les organisateurs, avec l'assentiment de tous les personnages marquants, l'élite du Canada Français, décidèrent bien vite de faire aux volontaires un appel triomphal et éclatant. C'est pourquoi fut réunie au Parc Sohmer une assemblée à laquelle étaient convoqués sans distinction de parti tous les Canadiens-Français prêts à appuyer le mouvement.

Cette assemblée a été tenue le 15 octobre au soir, et il n'est pas exagéré de dire que jamais assemblée aussi patriotique, aussi harmonieuse, aussi enthousiaste n'a été tenue à Montréal. C'était une merveilleuse manifestation qui fait honneur à notre race et qui restera dans son histoire au point de vue du nombre, de la grandeur des sentiments exprimés et de l'ardeur générale dont les assistants au nombre de quinze mille ont fait preuve durant toute la soirée.

Les différents orateurs ont su, chacun à son tour et chacun à sa manière, faire vibrer la fibre patriotique dans les poitrines, et chez beaucoup de spectateurs, éveiller le regret de n'être plus assez jeune pour entreprendre les fatigues d'une campagne contre les Allemands.

Les chefs des deux partis ont recueilli d'unanimes applaudissements; car le patriotisme avait, dans le splendide auditoire, fait oublier toute idée de politique, tout esprit de parti, pour ne songer qu'à la patrie, à la liberté menacée, à l'humanité outragée, à la civilisation foulée aux pieds, ravagée, brûlée, assassinée par les hordes teutonnes.

Un souffle d'héroïsme planait sur la salle; des effluves magnifiques se dégageaient des vibrants appels lancés par les orateurs, enflammaient tous les cœurs, faisaient monter au cerveau les flots pressés d'un sang généreux. C'était magnifique. Et c'était glorieux.



LE COLONEL GAUDET
Premier commandant du vingt-deuxième
Canadien-Français.



Le Brigadier-Général
T.-L. TREMBLAY
Deuxième commandant du
vingt-deuxième
Canadien-Français



Le Lieutenant-colonel
HENRI DESROSIERS
Quatrième commandant du
vingt-deuxième
Canadien-Français.

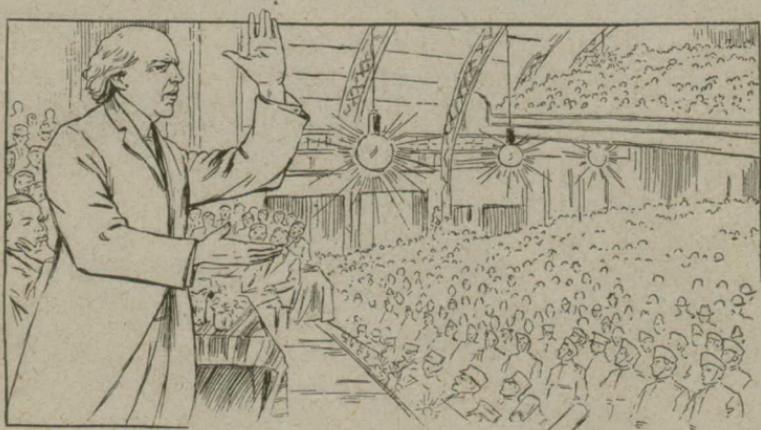
L'âme canadienne-française a tressailli; la robustesse et la vigueur de notre race ont été électrisées et l'âpre volonté de repousser la force brutale et impie mise au service de desseins infernaux, par la juste et fière protestation de la force au service du droit, du bien et de la justice, s'est incrustée dans les consciences.

Il est impossible dans ce court espace de résumer les discours magistraux prononcés en cette circonstance et l'on peut seulement citer les noms des orateurs en mentionnant quelques-unes de leurs pensées marquées au sceau du plus pur patriotisme.

Dr A. Mignault, président. "Mon seul désir a été de fournir à mes compatriotes l'occasion de montrer leur vaillance, de prouver, au prix de notre vie, s'il le faut, leur fidélité à l'Angleterre qui nous a donné le régime bienfaisant dont nous jouissons, et notre amour de la France à laquelle nous devons le sang qui coule dans nos veines et les belles traditions qui ornent notre histoire, enfin notre dévouement à l'infortune des nations qui ont subi les assauts de la sauvagerie et de la barbarie."

Sir Wilfrid Laurier a été le héros de la soirée et il a remporté un de ses plus beaux succès oratoires. "Lorsque Dollard et ses dix-sept compagnons partaient pour aller sauver la jeune colonie, ils savaient

qu'ils ne reviendraient pas et leur héroïsme grandissait dans l'espérance de la mort triomphante. Si, dans les veines des Canadiens qui composent cette assemblée, il coule encore quelques gouttes du sang de



SIR WILFRID LAURIER,

Ancien premier ministre du Canada, le principal orateur à l'assemblée du Parc Sohmer

Dollard et de ses compagnons, vous vous enrôlez en masse, car la cause est aussi sacrée que celle pour laquelle Dollard et ses compagnons sacrifièrent leurs vies.”



SIR LOMER GOUIN

Premier ministre de la province de Québec, un des orateurs à l'assemblée du
Parc Sohmer

Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec :
“Je profite de l'occasion, pour le dire devant mon honorable ami le chef de l'opposition, la province de Québec saura se souvenir de ses fils qui vont combattre sous le commandement du général Joffre. Elle saura un jour récompenser leurs faits d'armes et honorer leur retour dignement et majestueusement. Tous vont combattre une cause juste à qui est réservée la victoire la plus certaine et la plus éclatante.”



L'HON. T. C. CASGRAIN

Ministre des Postes, un des orateurs à l'assemblée du
Parc Sohmer

L'Hon. T. C. Casgrain, représentant le gouvernement fédéral. “Ce n'est pas le temps des dissensions politiques, des querelles nationales et des troubles intérieurs. Nous nous unissons pour faire face glorieusement à l'ennemi commun, pour repousser dans ses repaires ce fauve déchaîné au milieu de populations calmes, généreuses et industrielles par l'ambition d'autocrates implacables et de diplomates aguerris par l'esprit vil de la conquête et de la domination absolue.



L'HON. R. LEMIEUX

Ancien ministre des Postes, un des orateurs à l'assemblée du
Parc Sohmer

Tous les sujets du roi George V ont su prouver en ces jours, où la conscience nationale doit être très scrupuleuse, qu'ils n'avaient qu'une âme, qu'un cœur et qu'ils désirent tous participer dans la mesure de leurs forces et de leur pouvoir à la défense du Royaume-Uni."

L'Hon. R. Lemieux, ancien ministre des Postes, "Fiers de notre allégeance, parce qu'elle est scellée du sceau de la liberté, nous nous réclamons avec d'autant plus d'orgueil de notre citoyenneté britannique qu'au cours des événements qui ont précédé cette guerre, nous avons vu la Grande-Bretagne se ranger avec la France et la Russie au service du droit et de la justice. Jamais plus noble cause ne fut soutenue avec plus de noblesse. C'est l'ère des grandes épopées qui recommence. La liberté sauvée par le dévouement des soldats alliés, n'aura pas assez de palmes pour les vivants, pas assez de couronnes pour les morts.

M. L. T. Maréchal, avocat, un des premiers organisateurs du Royal Canadien-français. "Nous devons remercier le premier ministre, Sir Robert Borden, pour l'assistance précieuse qu'il nous a donnée. Oui, sachons-lui gré, car il a été touché par ce mouvement enthousiaste de nos braves jeunes gens canadiens-français, par leur dévouement à la cause nationale, et par leur unique désir d'aller combattre pour l'honneur de l'empire britannique, comme le firent autrefois leurs aïeux, en 1812 et en 1814. Nous sommes toujours

les fils d'Armorique, comme disait le poète, les descendants des vaillants guerriers de la belle France.”

M. J. M. Tellier, chef de l'opposition à la législature de Québec. “Nous oublions tout pour le moment, nos discussions de l'Assemblée législative et nos luttes de parti, et nous nous rallions avec fierté et dignité à l'administration de la province de Québec pour maintenir une généreuse attitude en face de la situation présente.”



L'HON. SÉNATEUR BELCOURT

L'un des orateurs à l'assemblée du Parc Sohmer.

L'hon. sénateur Belcourt d'Ottawa souhaite aux organisateurs du régiment le plus grand succès.

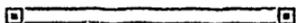
Cette mémorable assemblée qui a été une éclatante affirmation des Canadiens-français a eu son effet. Le recrutement en a reçu un magnifique élan et dès

maintenant le régiment canadien-français prend forme, les recrues s'instruisent et vont bientôt occuper les casernes de l'ancienne Ecole militaire de Saint-Jean.

Mais il faut que l'enrôlement se fasse sans interruption. Il est indispensable pour la valeur du corps, pour la sécurité de ceux qui vont le composer, que seuls les hommes physiquement capables d'endurer les grandes privations et les lourds efforts soient choisis et enrégimentés. C'est pourquoi il importe que les officiers aient largement le choix parmi les hommes à enrégimenter.

Pour cela, il faut que les listes soient amplement remplies et même dépassées. C'est à cette seule condition que le régiment canadien-français pourra être constitué sur des bases qui en fassent un modèle pour le corps expéditionnaire canadien.

“Mères canadiennes, lorsque l'être qui vous est cher viendra vous annoncer son départ prochain, dites-lui ce que les femmes de France disent à leurs fils : “Pars, fais ton devoir, va vers les champs d'honneur, rien n'est plus beau !



BIENVENUE
AUX VAILLANTS
SOLDATS DU 22^e

qui ont couvert d'une gloire immortelle la
nationalité canadienne-française.

